

Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ESUS SOLUTION – Constitution de société

Référence : L024145

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 15 mars 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 02/03/2024, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée : ESUS SOLUTION Siège social : 30 Avenue des Châtelets 22950 TRÉGUEUX Capital minimum : 1000 € Capital souscrit : 500 € Capital maximum : 10000 € Objet social : La mise en place d'installations électriques et énergétiques de tous types, courant fort et faible, domotique, immotique Président : M LAFOREST Patrice demeurant 2 le Beau Guérin 22980 élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

[Consulter cette annonce en ligne](#)